

## TABLEAU COMPARATIF

Dispositions en vigueur

Texte de la proposition de loi

Texte adopté par la commission  
du Sénat en première lecture

**Proposition de loi visant à la  
présentation par le  
Gouvernement d'un rapport au  
Parlement sur la mise en œuvre  
des préconisations relatives aux  
éventuels risques liés à l'emploi  
de matériaux issus de la  
valorisation de pneumatiques  
usagés dans les terrains de sport  
synthétiques, et usages  
similaires, établies par l'Agence  
nationale de sécurité sanitaire de  
l'alimentation, de  
l'environnement et du travail le  
18 septembre 2018**

**Proposition de loi visant à la  
présentation d'un rapport au  
Parlement sur les actions  
relatives aux éventuels risques  
liés à l'emploi de granulats de  
pneumatiques dans les terrains  
de sport synthétiques et usages  
similaires**

Amdt COM-1

**Article unique**

Le Gouvernement présente au Parlement, avant le 1<sup>er</sup> janvier 2020, un rapport dressant l'état d'avancement de chacune des préconisations établies dans la note d'appui scientifique et technique publiée par l'Agence nationale de sécurité sanitaire de l'alimentation, de l'environnement et du travail le 18 septembre 2018, relative à une demande sur les éventuels risques liés à l'emploi de matériaux issus de la valorisation de pneumatiques usagés dans les terrains de sport synthétiques et usages similaires. ~~Ce rapport fait l'objet d'un débat au Parlement.~~

**Article unique**

Le Gouvernement présente au Parlement, avant le 1<sup>er</sup> janvier 2020, un rapport dressant l'état d'avancement de chacune des préconisations établies dans la note d'appui scientifique et technique publiée par l'Agence nationale de sécurité sanitaire de l'alimentation, de l'environnement et du travail le 18 septembre 2018, relative à une demande sur les éventuels risques liés à l'emploi de matériaux issus de la valorisation de pneumatiques usagés dans les terrains de sport synthétiques et usages similaires.

Amdt COM-2